

DU BON USAGE DE L'HISTOIRE EN PHILOLOGIE: LE DERNIER SIRVENTÈS DE BERTRAN DE BORN*

Dès 1960, une tendance périlleuse à la décontextualisation historique, qui laisse les œuvres flotter librement hors de tout ancrage culturel, se retrouve dans nombre de commentaires critiques. Cette démarche – presque intimidante et le scalpel à la main – de disséquer les textes, de les abstraire des conditions historiques de leur création tend à vider l'œuvre médiévale de son contenu et, par là, empêche de percevoir sa teneur proprement idéologique. Les conséquences de cette méthode (qui est elle-même le produit d'une époque historique déterminée, où la critique littéraire tendait à devenir une fin en soi), sont parfois fâcheuses: on a tellement perdu l'habitude de se servir d'outils historiques, qu'on risque de commettre des erreurs grossières en re-contextualisant un poème dans un temps et dans un espace qui ne sont pas ceux de l'auteur. Il faudrait donc s'efforcer de concilier lecture immanente et portée socio-historique du texte (telle veut être ma ligne de conduite méthodologique), sans crainte d'être naïvement accusé de néo-positivisme.¹

Le processus de contextualisation doit faire partie intégrante de la compréhension, de la traduction et de la reconstruction textuelle, pour faire d'une œuvre morte une œuvre vivante, afin de construire un lien entre le texte passé et la lecture présente, afin de nouer une connaissance qui ne soit pas seulement d'érudition, afin de construire sur un

* Je présente ici le texte de la leçon probatoire pour l'attribution d'une chaire en philologie romane que j'ai tenue il y a quatre ans à l'université de Zurich.

¹ Je me réfère en particulier à la tendance de certains chercheurs de notre discipline à considérer ce terme comme une insulte. Il faut savoir ce que cela veut dire que d'être néo-positiviste. Je ne donnerai pas une longue liste des conditions nécessaires qu'il faut remplir pour correspondre à cette définition. Il peut néanmoins être utile de se rappeler que les buts proposés dans la première charte officielle du Cercle de Vienne comprennent les tâches suivantes: rechercher les fondements des sciences empiriques et non-empiriques, clarifier les questions philosophiques, et enfin, éliminer de la science aussi bien que de la philosophie, toutes les propositions dépourvues de sens (le terme de science étant pris dans son acception germanique). Si faute il y a être néo-positiviste, c'est une *felix culpa!*

texte un discours métadiscursif qui ne le détruit pas. Pour autant, cet holisme n'empêche pas de discuter une situation herméneutique, une thèse ou un argument de manière séparée, mais cette séparation ne doit venir qu'au terme d'une enquête radicale.

En matière de "certification auctoriale" de certains poèmes des troubadours, en particulier dans le cas des sirventès, une contextualisation historique des textes est absolument nécessaire, compte tenu du fait que la lourde charge allusive qui caractérise ce type de poèmes postule la présence forte d'un énonciateur et donc, à l'arrière-plan, d'allocutaires bien au fait des événements évoqués et disposant des mêmes codes pour les appréhender. D'où la nécessité, pour nous, d'élucider, autant qu'il est possible de le faire, les allusions, les sous-entendus et la quantité d'images codées qui rendent si opaques bon nombre de ces vers. Ces textes qui se veulent écrits sur le vif et à chaud, en prise directe à la fois sur l'événement, et plus encore sur la rumeur qu'il engendre, participent de la mise en condition d'alliés ou d'adversaires qui sont explicitement interpellés ou violemment pris à partie. Le sirventès est ainsi, d'abord, un discours sur l'actualité la plus proche, où la polémique se fait et se veut directe; un discours dans lequel la passion viscérale à son objet (le fief, le seigneur auquel le locuteur est soumis et, surtout, la loyauté de celui-ci à l'égard de ses vassaux) est rétive à toutes les sublimations qu'expérimente la poésie dite "lyrique".

Il n'en reste pas moins que dans cet amalgame apparemment "non littéraire" que je viens d'esquisser est fabriqué tout de même un monde fictionnel permettant d'assurer la cohérence du sens: un système dont il faut s'efforcer de décoder les lois, en distinguant soigneusement entre l'autorité énonciative construite dans le texte et le profil d'un poète historiquement bien connu (dans notre cas Bertran de Born, l'un des "troubadours de Dante"), qui est d'ordre extra-discursif. C'est donc uniquement en conjuguant l'histoire à l'exégèse qu'il est possible d'apporter une réponse aux questions délicates et controversées de l'attribution. Mais c'est évident que les désaccords se renouvellent au moment de l'interprétation selon que nous privilégions dans la lecture le général (le code) ou le particulier (la volonté expressive).²

Dans son article, très intéressant, *Caso, intenzione, parodia. Osservazioni sulle attribuzioni inverosimili nella tradizione manoscritta provenzale*, Mme Fran-

² Voir à ce propos Judet de La Combe 2008.

cesca Gambino³ s'attaque résolument aux attributions considérées comme "invraisemblables" dont les chansonniers occitans nous font part. L'un des cas les plus étonnants serait celui du dernier sirventès de Bertran de Born, *Gent part nostre reis liouranda* (BdT 80, 18), que les quatre manuscrits qui l'ont conservé⁴ donnent tous au troubadour-seigneur d'Hautefort Bertran de Born, mais que la critique récente lui refuse.

Dans l'ensemble, les positions sont partagées: certains philologues, tout en proposant de dater cette pièce de 1196 ou de 1197,⁵ pensent que l'obstacle majeur contre l'attribution à Bertran le Père est avant tout chronologique, pour une raison objective: en 1196, Bertran de Born devient moine cistercien à l'abbaye de Dalon, proche de ses terres, en Limousin. Ce dernier point nous est confirmé par le cartulaire de Dalon,⁶ où, à partir de 1196 jusqu'à 1202, nous trouvons le troubadour et seigneur d'Hautefort mentionné dans différents actes en qualité de moine de Dalon.

Est-il admissible, se sont demandé Thomas⁷ et, plus récemment, Gouiran,⁸ qu'une fois entré dans le cloître le troubadour ait conservé à ce point le souci des choses de ce monde et qu'il ait pu continuer à exprimer des pensées aussi éloignées de la doctrine chrétienne que celles de la troisième cobla: «Guerra vol c'om sanc espanda, / E c'om foc n'abras» ('La guerre veut qu'on répande le sang et qu'on allume des incendies')?

Au contraire, l'argument principal que Stefano Asperti⁹ a résumé, lors d'une conférence de 2009 contre l'attribution à Bertran de Born le Père, concerne les événements auxquels la pièce fait allusion. Non seulement Asperti et Gambino suggèrent de dater la pièce de 1236, mais ils croient que le sirventès se réfère à des événements de l'été 1230, quand

³ Gambino 2000.

⁴ I = Paris, Bibliothèque Nationale de France, fr. 854 (cc. 176v-177r), K = Paris, Bibliothèque Nationale de France, fr. 12473 (c. 162v), d = Modène, Bibliothèque Estense, relié à la fin du ms. D (a, R 4, 4) (c. 281v) et M = Paris, Bibliothèque Nationale de France, fr. 12474 (c. 232v).

⁵ Voir à ce propos Paden 1980: 196.

⁶ Archives départementales de la Dordogne, cote A 1568/1, c. 97 *Le cartulaire* (Grillon); édition partielle BtBorn (Thomas).

⁷ BtBorn (Thomas): 97.

⁸ BtBorn (Gouiran): 817-27. Je cite les poèmes d'après cette édition.

⁹ Que je remercie de m'avoir mise au courant de ses hypothèses dans une lettre privée.

le roi d'Angleterre Henri III, fils aîné de Jean sans Terre, s'appuya sur les Lusignan et le Duc de Bretagne pour tenter de recouvrer le nord de l'Aquitaine. Mais les Lusignan traitèrent à leur avantage avec le Roi de France et l'opération échoua.

Or, je vais essayer de montrer:

1. que les événements auxquels la pièce fait allusion datent tous d'avant août 1196;¹⁰
2. que l'obstacle de la date de l'entrée au couvent de Bertran figurant dans le cartulaire de Dalon n'est pas insurmontable, à condition que l'on interprète correctement les documents (en l'occurrence, le mois de janvier, dans le calendrier julien, dans le Limousin médiéval, ne précède pas le printemps mais le suit);
3. que les arguments littéraires pour attribuer ce texte à Bertran de Born-le-Père l'emportent sur celles qui appuient l'opinion contraire.

Lisons la pièce pour laquelle l'auteur a emprunté la mélodie de *Chans, quan non es qui l'entenda* (PC 406, 22) de Raimon de Miraval.

Structure métrique: 5 coblas *unissonans* chacune de huit vers heptasyllabiques, s'achevant par une tornada de quatre vers. Schéma métrique: a b b a c c d d, 7' 5 7 7' 7 7' 10 10. Frank, t. 2, p. 102, 577: 297.

Texte de base: éd. Gouiran, ms. K. Corrections proposées: 3 *de nou ras* M, *e nou e ras* Gouiran; 15 *tornera* M, *tornara* Gouiran. Variantes: 5 *rusillos* M; 11 *qivau* IK, *qui au d*; 16 *com lo* IKd, *con fès* M; 23 *dig* I; 25 *qui argen* IKd, *rei qel gen* M; 31 *ni en conten* IKMd.

I
Gent part nostre reis liouranda,¹¹
Per so son tuit gras

¹⁰ Sur le contexte historique de ces événements, voir Hillion 1985.

¹¹ «Liouranda», au pied de la lettre, ce sont les rations pour les soldats; métaphoriquement, il s'agit des fiefs et des compensations matérielles offertes par le seigneur à ses vassaux. Il est intéressant que des expressions semblables soient utilisées autour de 1220 par Falquet de Romans, dans *Far vuoill un nou sirventes* (BdT 157, 6), vv. 5-9: «Pretz sojorna ab los cortès / e no·n qier liranda / mas joi e valor, / e ten cellui per signor / q'a d'aital vianda» [«Le mérite demeure auprès des gens courtois, auxquels il ne réclame pas d'autres vivres que joie et valeur, et il reconnaît pour seigneur celui qui possède ce genre de nourriture»]; cf. FqRom (Arveiller–Gouiran): 74.

Sei Engles, de nou ras,
 E chascus porta guirlanda.
 E Frances son roillos
 De portar lor garnizos, 5
 E soffront fam e set e ploia e ven.
 E·l reis¹² conquer l'autrui e·l seu defen.¹³

L'expression «nostre reis» permet d'identifier immédiatement tant le dit «moi lyrique» de la pièce que le roi lui-même, respectivement Bertran de Born et Richard Cœur de Lion, dans la mesure où elle apparaît dans plusieurs poèmes du seigneur d'Hautefort. Notons en outre qu'en 1204, le Poitou est conquis par Philippe Auguste qui le réunit au domaine royal et qu'en 1212 le fils du troubadour Bertran place la «fortericia de Alto Forti» directement dans la main du roi de France.

Bertran de Born, *D'un sirventes no.m cal far loignor ganda* (80, 13):

...reis coronatz [= reis dels Engles, v. 18] que d'autrui pren *liouranda*...

Ar ven la coindeta sazós (80, 5), v. 11-13:

Per so n'estaran vergognos
 cum lo lops q'al las es enclaus
 qand *nostre reis* [= lo reis Richartz, v. 4] poira nos atendre...¹⁴

Un sirventes farai novelb, plazzen (80, 42), v. 17-19:

Al comte dic, non aja espaven,
 de Proensa, q'en breu aura socors
 el nostre reis...;¹⁵

Ibi, v. 41:

¹² D'après moi ici il est encore question du même roi anglais, et non pas du roi de France, comme l'entendent Stimming, Thomas et Gouiran.

¹³ Notre roi, Richard Cœur de Lion, distribue noblement ses rations; de la sorte ses Anglais sont-ils tous gras, frais et tondus de près, et chacun d'eux porte une guirlande de fleurs. Les Français, au contraire, sont couverts de rouille à force de porter l'armure, et ils endurent la faim, la soif, la pluie et le vent. Notre roi conquiert le bien d'autrui et défend le sien, c'est à dire, que le roi d'Angleterre ne combat pas sur son île, c'est pour ça que ses Anglais sont tous gras?

¹⁴ 'C'est pour cela qu'ils en seront honteux comme le loup pris dans le lacs quand notre roi pourra remplir ses promesses parmi nous'.

¹⁵ 'Je dis au comte de Provence qu'il n'ait pas peur, car sous peu notre roi sera secouru'.

lo *nostre reis* assatz a de poder...¹⁶

Si l'on identifiait «nostre reis» au roi d'Angleterre Henri III, comme le propose Mme Gambino, puisque Henri III n'a jamais été roi du Midi (n'ayant pas réussi à recouvrer les domaines de France que Philippe-Auguste avait enlevés à son père, Jean sans Terre), l'expression «nostre reis» n'aurait plus de sens, car il faudrait l'entendre (comme le font Gambino et Asperti): «le roi d'Angleterre, qui aimerait être le nôtre...»! Mais en général, il n'aurait pas de sens de la part d'un troubadour, c'est à dire d'un homme du Midi, appeler un roi d'Angleterre "nostre reis" après 1204, quand le Midi est conquis par Philippe Auguste, qui le réunit au domaine royal français.

II	
Reis que gran terra demanda	
Par que fassa gas,	10
Quan caval non trai de pas,	
Ni chausa de fer non randa.	
Ben fe·l reis, qu'es corajos,	
Car venc sai entre·ls Bretos.	
Mas cel'honors tornera ¹⁷ a niën	15
S'es tals la fis com fes comensamen. ¹⁸	

Je suis convaincue que ce texte immortalise un moment précis du printemps 1196. A l'époque, une femme exerce, toute seule, le pouvoir en Bretagne. Cette femme est Constance, veuve de Geoffroy Plantagenêt, qui avait été reconnue duchesse et tutrice de son fils du nom évocateur d'Arthur par les seigneurs bretons, malgré l'opposition du roi d'Angleterre qui l'avait forcée d'épouser un comte anglais, Raoul de Chester, qui fut aussitôt chassé par les bretons.

Quand le roi Richard se déclara tuteur d'Arthur, qui était son neveu, soudain gronda en Bretagne une opposition dans laquelle noblesse, clergé et peuple se réunirent. Arthur, âgé de huit ans, fut reconnu Duc

¹⁶ 'Notre roi a assez de pouvoir'.

¹⁷ Les éditeurs ont corrigé *tornarà*, mais c'est une faute par rapport à la musique, le rythme nous impose le conditionnel «tornèra a niën».

¹⁸ 'Un roi qui revendique un grand pays, il semble qu'il plaisante s'il ne fait pas quitter le pas à son cheval et ne prépare pas de jambières de fer. Le roi a bien montré son courage en venant parmi les Bretons, mais un tel honneur n'aboutirait/se réduirait à rien si la fin est semblable au début'.

de Bretagne. Vers la moitié du mois d'avril, Richard entra en Bretagne avec Raoul de Chester. Tenant Constance prisonnière, le roi anglais exigea que les seigneurs Bretons signent un accord, le 21 avril (comme le témoigne Guillaume le Breton).¹⁹ Rien d'important ne serait réalisé dans les domaines d'Arthur que d'après les conseils du roi d'Angleterre, voici le «comensamen» dont parle le texte.

Le roi a bien montré son courage en venant parmi les Bretons, écrit le locuteur, mais cet honneur n'aboutira à rien si la fin est semblable au début, s'il ne livre pas bataille aux Bretons, s'il ne fait pas abandonner l'allure de promenade à son cheval pour celle de la guerre. En effet, notre poète avait raison: à peine le roi d'Angleterre avait-il quitté le duché, les Bretons s'armèrent et réclamèrent l'appui du roi de France. Malgré les nombreuses interventions diplomatiques, Richard entreprit de piller et de ravager la partie gallo-bretonne du duché.

C'est le mois d'août, quant il se heurte, près de Carhaix, à la forte armée des seigneurs bretons coalisés. La victoire est remportée par les Bretons. Cette date d'août 1196 est, d'après moi, notre *terminus ad quem*. Car la défaite de Carhaix n'a pas encore eu lieu, à l'époque de la composition du sirventès, il suffit de lire la troisième cobla pour s'en apercevoir.

III

Guerra vol c'om sanc espanda,

E c'om foc n'abras,

E que ja non sia las

De donar, ni meta ganda.

20

Qu'ieu sai fraires aitals dos,

L'us es reis, l'autre coms pros.

Mas ges non ditz vertat aicel que men,

Ni tuit lauzat no son pro ni valen.²⁰

¹⁹ Guillaume le Breton, *Philippéide* dans les *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton* (Delaborde), réédités sous le titre *Histoire de Philippe Auguste* (Carpentier-Pion-Chauvin), cf. chant V.

²⁰ 'La guerre exige qu'on répande le sang, qu'on incendie, qu'on ne se lasse jamais de donner ou de mettre en gage; moi, je connais deux frères de ce genre: l'un est roi, l'autre comte valeureux [il s'agit de Richard et son frère Jean Sans Terre, comte de Mortain]; mais, in cauda venenum, il ne dit en rien la vérité celui qui ment, et tous les gens qu'on loue ne sont pas vraiment de mérite ni de valeur?.'

A quoi bon cette lapalissade, “celui qui ne dit pas la vérité est un menteur”, si ce n’est pour souligner que la vaillance du roi est du comte est un mensonge et que deux frères Plantagenêts préfèrent la diplomatie au combat?

IV	
Breton son for de garanda	25
E son d’onor bas,	
Car uns coms de San Tomas	
Entret en Broselianda.	
Ben paron de bon cor blos	
E tornat de sus en jos,	30
Car lor Artus demandon freolmen.	
No·n dirai plus, car negus no m’enten. ²¹	

Le comte dont on parle ne peut être que Raoul de Chester,²² que le troubadour appelle comte de Saint-Thomas de Cantorbéry, qui représente par synecdoque l’Angleterre.

En reportant la date du sirventès à 1236, comme le fait Mme Gambino, on ne parvient à identifier aucun comte anglais qui «entret en Broselianda», la mythique forêt bretonne de la légende arthurienne; allusion ironique à l’égard de la célèbre “esperanca bretona”, encore que l’attente chimérique des Bretons du retour d’Arthur de l’île d’Avalon, après la mort de celui-ci, soit ramenée ici à des dimensions bien modestes. Avec l’expression ambiguë «lor Artus demandon freolmen», le troubadour se réfère au fait qu’après avoir reconnu Arthur Plantagenêt comme leur duc, à l’arrivée de Richard et de Raoul, les Bretons s’empressèrent de confier l’enfant à Philippe-Auguste (qui, à son tour, se déclara son tuteur).

Il est important de souligner que c’est toujours dans le chansonnier de Bertran de Born que l’on peut repérer les emblèmes les plus significatifs de la pièce: les références au roi Arthur, d’abord, mais surtout à la

²¹ Les Bretons se conduisent de façon impertinente et ils sont pauvres d’honneur, car un comte de saint Thomas est entré en Brocéliande. Ils semblent bien dépourvus de courage et complètement confondus, puisqu’ils réclament leur Arthur avec autant de faiblesse. Je n’en dirai rien de plus, car personne ne me comprend’.

²² Sur Raoul de Chester, dédicataire du *Bestiaire divin*, voir Rossi 2005a. Sur le rôle littéraire de Hugues IV Candavène de Saint-Pol, voir Rossi 2005b: 71-6; R.–M. Rouse 2010.

forêt de Brocéliande, qui, elle, n'apparaît nulle part ailleurs dans la tradition occitane.

Seigner, en coms, a blasmar (PC 80, 39):

S'Artus, lo seigner de Cardoil,
cui Breton atendon e mai,
agues poder que tornes sai,
Breton i aurian perdut
e Nostre Segner gazagnat.
Si lor tornava Galvain,
non lur auria esmendat
qe mais non lur agues tolut.²³

D'un sirventes nom cal far loignor ganda, v. 33-34:

Lo coms Jaufres, cui es *Bresilianda*,
Volgra fos primiers natz...²⁴

Quand Richard se trouvait en Bretagne, Philippe Auguste décida d'attaquer la Normandie, avec le soutien des barons flamands. Le roi français croyait tenir en main tout ce baronnage, mais il fut surpassé dans la course aux alliés par Richard, qui réussit à séduire Renaud de Dammartin, Baudouin de Flandre et Hugues de Saint-Pol. Au cours du mois de mai 1196, Richard fit parvenir à ces seigneurs flamands une ambassade qui aboutit à un traité marquant un complet renversement des alliances. Un traité qui fut conclu le 25 mai entre Richard et Baudouin, comte de Flandres, que le roi anglais venait de détacher de l'alliance avec Philippe Auguste, moyennant, entre autres avantages, le paiement d'un subside annuel de 5.000 marcs d'argent. Il est certain que l'argent distribué en masse par Richard fut une cause déterminante de ce retournement spectaculaire.

V
Als baros que argens blanda,
Sirventes, diras

²³ 'Si Arthur, le seigneur de Cardeuil, que les Bretons attendent en mai, avait le pouvoir de revenir en ce monde, les Bretons auraient perdu à l'échange et Notre Seigneur y aurait gagné. Si Gauvain y revenait en leur faveur, il n'aurait pas compensé le fait qu'il leur eût enlevé davantage!'

²⁴ Je voudrais que le comte Geoffroy, à qui appartient Brocéliande, fût l'aîné'.

Qu'enanz que passon lo pas
 Veion si er foudatz granda,
 Si er sens o danz o pros!
 Car, per seingnor dormillos,
 No voill intrar en guerra ni'n conten,
 Car greu conquer hom ben terra dormen.²⁵

35

Le *Magnus Rotulus Pipae* c'est à dire le *Grand rôle de l'Échiquier de Normandie* fait état des dons importants reçus par Renaud de Dammartin et par Baudoin de Flandre. On comprend donc mieux l'ironie du premier vers du sirventès.

Le troisième baron flamand, Hugues de Saint-Pol, hésita quelque temps avant de trahir Philippe Auguste. Richard dut être très convaincant avec sa «liouranda» en juin 1196. Le comte Hugues de Saint-Pol avait possédé autrefois des fiefs en Angleterre, dans d'Essex et dans le Kent, mais il avait perdu ces lucratives possessions anglaises sous le règne d'Henri II.

Or, le *Magnus Rotulus* pour l'année 1197 (qui registre les événements de l'année précédente) nous indique qu'à l'argent s'ajouta bientôt, pour le comte de Saint-Pol, le domaine royal de Dartford, dans le Kent. Cette donation correspond à une étape importante de la politique de Richard.

Mais, au moment où le sirventès fut composé, Hugues de Saint-Pol n'avait pas encore accepté l'offre de Richard!

Lisons l'envoi:

VI
 Sirventes, vai t'en cochos
 Al comte c'a non n'Ugos,
 Car el val tan, e ve, e sap, e sen,
 Que ja no vol penre malvatz argen.²⁶

²⁵ 'Aux barons (flamands) que l'argent flatterait, sirventès, tu diras que, avant de franchir le pas, ils voient si ce ne sera pas une grande folie, si ce sera intelligent, dommageable ou profitable, car je ne veux pas entrer en guerre ou en conflit pour un seigneur qui somnole: on a du mal à bien conquérir des terres en dormant'.

²⁶ 'Sirventès, rends-toi au pied levé / auprès du comte qui a nom Hugues, / car il vaut, voit, sait et sent si bien / que jamais il ne voudra recevoir de mauvais argent'.

1. OBSERVATIONS HISTORIQUES

Comme l'a remarqué William D. Paden: «L'envergure de la communication chez Bertran de Born dépasse de loin les horizons d'une cour, qu'elle soit locale ou royale. Si on distingue, dans un modèle de la communication, entre fonction et agent qui la remplit, les fonctions qu'on a identifiées chez Bertran comprennent celle de la voix qui parle, du modèle (dans la contrafacture), du sujet, du destinataire et du public. Le public est normalement constitué par les barons».²⁷

Dans notre commentaire, revenons-en tout d'abord à l'histoire. Sur ce plan, comme nous venons de le voir, le point nodal du problème est l'identification des *dramatis personae*: le sujet de la pièce (*nostra reis*), avec son frère, qui préfèrent la diplomatie à la bataille, le comte de *San Tomas*, Raoul de Chester, les barons flamands *baros, que argens blanda*, et le destinataire de la pièce le comte Hugues. Et bien entendu, le public des seigneurs du Midi, obligés de choisir entre un roi Richard qui somnole et Philippe Auguste qui est prêt à le dévorer. Seigneurs qui, en 1194, s'étaient révoltés pour la troisième fois contre le roi Richard qui, de son côté, en 1196, nomme Othon de Brunswick, son neveu allemand, duc d'Aquitaine et comte de Poitou en cherchant ainsi à se débarrasser du Midi.

En raison de sa fonction privilégiée, de clôture et de refrain du poème, la *tornada* revêt une importance particulière en ce qui concerne la contextualisation poétique du sirventès. C'est une fenêtre ouverte sur le monde extérieur, invitant l'auditeur/lecteur à deviner l'identité du personnage auquel le texte fait allusion (et cela qu'il s'agisse d'un *senhal*, codé, ou d'un nom apparemment plus "ouvert").

Selon les premiers éditeurs, Stimming²⁸ et Thomas,²⁹ le «comte n'Ugos», destinataire de la pièce, serait Hugues IX de Lusignan, qui se trouvait dans l'armée de Richard au moment où celui-ci envahit la Bretagne. Le poète exprimerait ainsi l'espoir que le Lusignan ne se laisserait pas acheter par les Français. Deux points rendent cette interprétation contestable:

²⁷ Paden 1996.

²⁸ BtBorn (Stimming).

²⁹ Voir ci-dessous la note 34.

1. Hugues de Lusignan ne porta le titre de comte qu'après la mort de Richard (donc en 1199);
2. le roi dont il est question dans le sirventès est toujours et seulement Richard Cœur de Lion et c'est toujours lui qui est soupçonné d'acheter ses alliés. Par conséquent, il faut songer à un autre destinataire.

Hugues de Saint-Pol, grand mécène, chevalier cultivé me semble être le candidat le meilleur. «El val tan [...] e sap», dit le poète. Non seulement Hugues de Saint-Pol était le cousin germain de Conon de Béthune et formait, avec celui-ci et Bertran lui-même, une véritable société littéraire, mais il avait soutenu Gandor de Douai, lorsqu'il entreprit de réécrire la *Chanson d'Antioche*.³⁰ L'auteur anonyme de *Guillaume de Palerne* lui dédia son roman d'aventure;³¹ en outre c'est bien lui que Nicolas de Senlis désigne comme le commanditaire de la version en prose de la *Chronique* du Pseudo-Turpin. Ce qui n'est pas sans confirmer mon hypothèse concernant l'auteur, la date et les buts du sirventès. Sirventès qui peut être considéré alors comme le testament d'un troubadour qui définit une fois pour toutes le passage du Midi dans le camp de Philippe-Auguste.

Encore que les quatre manuscrits qui l'ont transmis soient unanimes au sujet de l'auteur, la critique récente pense qu'il vaudrait mieux l'attribuer au fils du troubadour, le troisième Bertran de ce nom dans la famille de Born. L'obstacle majeur contre l'attribution à Bertran-le-Père serait, comme nous venons de le voir, avant tout chronologique, et cela pour une raison objective: en 1196, Bertran de Born est devenu moine cistercien à l'abbaye de Dalon, proche de ses terres, en Limousin.

Or, le premier acte du Cartulaire de Dalon, dans lequel le troubadour apparaît portant la robe blanche est daté de janvier 1196. Mais, j'invite le lecteur à retenir la formule latine qui figure dans cet acte:

Factum est hoc .VI. idus januarii,³² [ils utilisent le calendrier julien!] in manu Johannis abbatis Dalonis, apud castrum de Trahinac... anno ab incarnatione Domini MCXCVI presentibus Guidone de Geniz [...] Bertrando de Born, monachis Dalonis.

³⁰ Comme le suggèrent *Canso d'Antiocha* (Sweetenham–Patterson): 54.

³¹ *Guillaume de Palerne* (Micha): 327.

³² D'après le calendrier julien, «Sexto idus januarii» indique six jours avant les idus januarii (c'est-à-dire six jours avant le treize de janvier, qui signifie le 8 janvier).

Bien évidemment, au Moyen-Âge, la datation employée n'était pas la même qu'aujourd'hui et, surtout, elle variait selon les pays.

Comme il résulte d'une étude de Jean Becquet,³³ à Limoges l'année commençait le 25 mars.

Par conséquent, même si ce détail peut apparaître surprenant, un événement qui s'est passé en janvier est postérieur à un événement qui s'est passé entre avril et août. Bertran est entré à Dalon avant la rédaction de cet acte? Je crois que non, car le cartulaire est assez précis au sujet des différents moines et le nom du poète ne figure nulle part avant ce document.

2. OBSERVATIONS LITTÉRAIRES

Sur le plan intra-discursif, c'est le locuteur lui-même qui nous donne les clés de l'identification des stratégies poétiques et intertextuelles qu'il met en jeu. Pour mieux dire, l'instance d'énonciation se trouve à la croisée entre déterminations institutionnelles et sociales d'une langue poétique et usages singuliers et personnels de ce code.

Qui parle? Ou, en d'autres termes, qui chante ces cinq *coblas unissonans*, chacune de huit vers hepta- et pentasyllabiques, s'achevant par une *tornada* (un envoi) de quatre vers? Le schéma est des plus usités, mais il faut signaler que cette pièce emprunte la musique de la chanson *Chans, quan non es qui l'entenda*, de Raimon de Miraval, un auteur dont les mélodies ont toujours fasciné ses confrères.³⁴ Cet emprunt permet au locuteur d'anticiper «l'entensa», l'intention polémique de la pièce et surtout sa valeur morale: «Chans, quan non es qui l'entenda, / No pot ren valer», chantait Raimon de Miraval: «Un chant, quand il n'y a personne qui l'entende ne peut valoir grand-chose; mais puisque j'ai ici l'occasion et la possibilité de prodiguer mes beaux propos mondains, qu'on

³³ Cf. Becquet 1993.

³⁴ Dans le fameux sirventès d'Elias Barjol, *Bels Guazanshs, s'a vos plazja* (132, 5), on lit aux vers 25-9: «Bels Castellas, cortezia / Volh aver de vos; / E volrai que m do n Eblos / Covit, que plus non penria; / En Miraval sas cansos...» [«Beau Castillan, je désire avoir votre courtoisie, et je voudrais qu'Eble me donnât sa table (je n'en demanderais pas davantage); puisse Miraval me donner ses chansons (ses mélodies)»]. Elias Barjol, songeant à réunir en imagination dans un même homme toutes les qualités d'un chevalier courtois a ainsi pris Miraval comme le plus digne d'incarner l'art de composer des musiques.

m'écoute un peu sans faire de bruit! Tout ce qu'on dit est mieux accueilli, quand à la fin, on replace bien ses arguments; et c'est pour cela que je tiens à ce que mes chansons soient comprises». Que le roi et les barons auxquels le sirventès est adressé prêtent à ce poème toute l'attention qu'il mérite, car il en va de leur avenir!

Sur le plan intertextuel, la rime *-anda*, qui revient avec une échéance pressante, non seulement représente comme une sorte de signature, mais sert à rappeler à l'auditoire une pièce fameuse de Bertran lui-même, *D'un sirventes no·m cal far loignor ganda*, où le seigneur d'Hautefort avait écrit: «Conselh vuolh dar el so de n'Alamanda / lai an Richart, si tot no lom demanda», pour lequel il avait emprunté la forme strophique à la chanson de Giraut de Bornelh «S'eus quer conselh, bel'amie Alamanda».

Ce renvoi est, bien sûr, un appel à la guerre de la part de l'auteur de notre sirventès, mais c'est une affirmation paradigmatique en ce qui concerne le sort exégétique du texte: il s'agit en effet d'un rappel à l'ordre insistant sur une "communauté linguistique", celle du Midi, définie par l'appellation *Frances*, et cela contre les Anglais et les Bretons.

L'auteur a développé, ainsi, de véritables stratégies de l'écoute en jouant sur les capacités perceptives des auditeurs, grâce à l'utilisation d'une série bien agencée de formules, de rimes et surtout à la mélodie.

Dans ce poème, qui à juste titre peut être considéré comme son testament, l'auteur définit une fois pour toutes le passage du Midi dans le camp de Philippe-Auguste. Le fait qu'il se soit rendu à l'abbaye de Dallon juste après avoir composé ce texte en est la preuve: plus que le repentir c'est une stratégie politique qu'il suit. En renonçant au pouvoir, il montre qu'il n'a pas trahi *son* roi, qui n'est pas Richard, mais Henri le Jeune; après la mort de celui-ci, les survivants ne sont plus à la hauteur du rêve qu'il a représenté pour une génération de clercs et de poètes.

Pour conclure, l'ensemble des données, tant historiques que fictionnelles, permet de donner à l'instance d'énonciation une substance littéraire qui en fait le masque d'un poète biographique bien connu. Loin de l'enfermer dans un cadre d'ordre exclusivement textuel, la construction discursive et énonciative du texte situe ce masque en relation avec les acteurs réels de la communication, dans la mesure où le sirventès doit être cautionné par un public, dans une interaction sociale et poétique bien définie.

Pourquoi un troubadour des années 30 à 40 du treizième siècle aurait-il dû puiser de façon aussi méthodique dans le chansonnier de Bertran de Born, à une époque où personne n'exécutait plus les chansons du seigneur d'Hautefort? Et en s'adressant à un public qui, lui aussi, n'était plus en mesure de saisir la stratégie poétique du texte?

Si, au contraire, l'auteur était Bertran de Born *lo filh*, comme le prétend la majorité de la critique, on doit admettre que celui-ci aurait appris l'art de chanter exactement comme son père et cela non sans laisser quelques problèmes à la postérité.

Carla Rossi
(Universität Zürich)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

LITTÉRATURE PRIMAIRE

- BtBorn (Gouiran) = Gérard Gouiran, *L'Amour et la Guerre. L'Œuvre de Bertran de Born*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1985.
- BtBorn (Stimming) = *Bertran von Born*, hrsg. von Albert Stimming, Halle, Niemeyer, 1913.
- BtBorn (Thomas) = Antoine Thomas, *Poésies complètes de Bertran de Born, publiées avec des extraits du cartulaire de Dalon*, Toulouse, Privat, 1888 (repr. New York, Johnson Reprint, 1971).
- Canso d'Antiocha* (Sweetenham–Patterson) = Carol Sweetenham, Linda M Patterson, *The «Canso d'Antiocha»: an Occitan Epic of the First Crusade*, Aldershot, Ashgate, 2003.
- FqRom (Arveiller–Gouiran): *L'œuvre poétique de Falquet de Romans*, éd. par Raymond Arveiller, Gérard Gouiran, Aix-en-Provence, Publications du C.U.E.R.M.A., 1987.
- Guillaume de Palerne* (Micha) = Alexandre Micha, *Guillaume de Palerne*, Genève, Droz, 1990.
- Histoire de Philippe Auguste* (Carpentier–Pion–Chauvin) = *Histoire de Philippe Auguste*, édition, traduction et notes par Élisabeth Carpentier, Georges Pion, Yves Chauvin, Paris, CNRS Éditions, 2006 («Sources d'histoire médiévale», 33).
- Le cartulaire* (Grillon) = *Le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Dalon (1114-1247)*, éd. par Louis Grillon, index revu et augmenté par Maïté Etchechoury, Pé-

rigueux, s. n., 2004 (copie manuscrite consultable aux Archives départementales de la Dordogne, cote A 1568/1 et 2).

Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton (Delaborde) = *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, éd. par Henri-François Delaborde, Librairie de la Société d'Histoire de France, 1882-1885, 3 vol. en 2 tomes.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

Becquet 1993 = Jean Becquet, *Le commencement de l'année en Limousin au XIIe siècle*, «Bibliothèque de l'École des chartes» 151/1 (1993): 161-69.

Gambino 2000 = Francesca Gambino, *Caso, intenzione, parodia. Osservazioni sulle attribuzioni inverosimili nella tradizione manoscritta provençale*, «Studi Mediolatini e Volgari» 46 (2000): 35-84.

Hillion 1985 = Yannick Hillion, *La Bretagne et la rivalité Capétiens-Plantagenêts. Un exemple: la duchesse Constance (1186-1202)*, «Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest» 92/2 (1985): 111-44.

Judet de La Combe 2008 = Pierre Judet de La Combe, *Sur les conflits en philologie*, «Texte» 13/1 (2008): 1-9 (en ligne http://www.revue-texte.net/docannexe/file/106/delacombe_philologie.pdf).

Paden 1980 = William D. Paden, *De l'identité historique de Bertran de Born*, «Romania» 101 (1980): 192-216.

Paden 1996 = William D. Paden, *Pour un modèle de la communication chez Bertran de Born*, dans Luciano Rossi *et alii* (éd. par), *Ensi firent li ancessor: Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, dell'Orso, 1996, 2 voll., vol. I: 119-29.

Rossi 2005a = Carla Rossi, *Identificazione del dedicatario del «Bestiaire divin» di Guillaume le Clerc de Normandie*, «Medioevo romanzo» 29 (2005): 72-93.

Rossi 2005b = Carla Rossi, *Il manoscritto perduto del Voyage de Charlemagne*, Roma, Salerno Editrice, 2005.

R.-M. Rouse 2010 = Richard et Mary Rouse, *French Literature and the Counts of Saint-Pol ca. 1178-1377*, «Viator, Medieval Studies» 41/1 (2010): 101-40.

RÉSUMÉ: En dépit de la tradition manuscrite, qui attribue à Bertran de Born le sirventès *Gent part nostre reis liouranda* (BdT 80, 18), la critique récente lui refuse ce texte en prétextant que le troubadour en 1196 s'était déjà rendu moine cistercien à l'abbaye de Dalon. Une analyse plus attentive tant des données historiques à notre disposition que du code expressif utilisé dans le poème nous montre que le sirventès en question pourrait se révéler l'une des dernières compositions du seigneur de Hautefort.

MOTS-CLÉS: Bertran de Born, *Gent part nostre reis liouranda*.

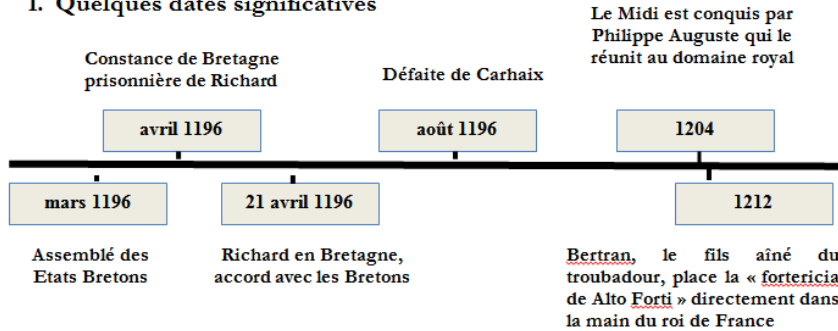
ABSTRACT: In spite of the manuscript tradition, which assigns to Bertran de Born the sirventès *Gent part nostre reis liouranda* (BdT 80, 18), recent criticism rejects this attribution, claiming that in 1196 the troubadour became a monk and entered the Cistercian Abbey of Dalon. A closer analysis both of the historical data at our disposal and of the expressive code used in the poem shows that the sirventès could actually be one of the last compositions of the Lord of Hautefort.

KEYWORDS: Bertran de Born, *Gent part nostre reis liouranda*.

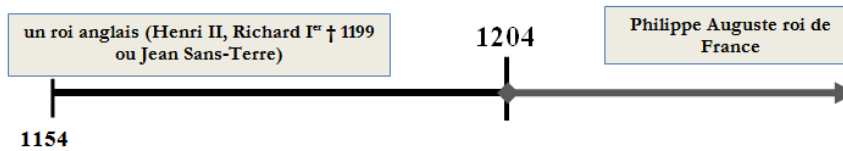
APPENDIX

OBSERVATIONS HISTORIQUES

1. Quelques dates significatives



1.1. Un troubadour qui écrit « *nostre reis* » se réfère à :



2. Calendrier grégorien et calendrier julien

L'année 1196 selon notre calendrier grégorien, conçu à la fin du XVI ^e siècle											
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Novembre	Décembre
L'année 1196 selon le calendrier julien du Limousin au XII ^e siècle*											
Début de l'année 25 Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier	Février

date probable de la composition du *sirventès*

* Cf. Jean Becquet, *Le commencement de l'année en Limousin au XII^e siècle*, Bibliothèque de l'école des chartes, 1993, tome 151, pp. 161-169.